Grand Besançon

Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de la CAGB le :	**Séance du jeudi 1er février 2018 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle Robert SCHWINT**	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVE DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 01/02/2018 à 18 heures 10 à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

↳ R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 15/01/2018

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Alain LORIGUET comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 15/01/2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

↳ R.1.1.1 - Convention avec la DGFIP relative au traitement des TIPSEPA

M. F. TAILLARD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention prévoyant un nouveau format TIPSEPA,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prend pas part au vote : 1*

↳ R. 1.1.2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Février 2018)

MM. B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA et OPH DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25 pour un montant total de 1 921 515,10 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 2*

Ressources humaines

↳ R. 1.2.1 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement (CRR)

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022 :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de professeur d'enseignement artistique, spécialité percussions à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 1.2.2 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement au sein de la Direction Santé au Travail et Suivi Social

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022 :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de médecin de prévention à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R. 3.1 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2017-2018 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022, se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2017-2018 de l'opération « Les Entrepreneuriales», portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R. 5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation à Besançon, Nancray et Les Auxons

MM. N. BODIN, B. GAVIGNET, et JY. PRALON, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2018 et PPIF 2018-2022, à:

- se prononce favorablement sur la demande de labellisation de la société SEDIA, pour 12 logements à prix abordable situés à Besançon, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 72 000 €.
- se prononce favorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS CONTOZ pour 1 logement situé à Nancray, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.
- se prononce favorablement sur la demande de labellisation de la société MAISON FRANCE CONFORT pour 1 logement situé aux Auxons, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.
- se prononce défavorablement sur la demande de labellisation de la société SMCI Editeur immobilier, pour 3 logements situés à Besançon, compte tenu du prix de vente se situant au-delà des prix de référence admis par le Grand Besançon en matière de labellisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 3*

↳ R. 5.2 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2018 et du PPIF 2018-2022, se prononce favorablement sur la demande de subvention de M. PHILIPONA et Mme LONGHI correspondant à un engagement prévisionnel de 5 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 5.3 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2018 et du PPIF 2018-2022, se prononce favorablement sur :

- les 13 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 96 406 €,
- la demande de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 3 075 €,
- la demande de subvention AAPEL propriétaire bailleur de M. DUBOIS-BOUDAUX, pour un montant de 7 685 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R. 7.1 - Convention entre le Grand Besançon et l'IGN pour l'utilisation de données concernant l'orthophotographie haute résolution sur l'agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention fixant les conditions et les modalités dans lesquelles le Grand Besançon autorise l'IGN à utiliser et exploiter les données d'information géographique concernant l'orthophotographie haute résolution sur l'agglomération du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention fixant les conditions et les modalités dans lesquelles le Grand Besançon autorise l'IGN à utiliser et exploiter les données d'information géographique concernant l'orthophotographie haute résolution sur l'agglomération du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

↳ R. 8.1 - Convention constitutive d'un groupement de commandes de curage de réseaux entre la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la constitution du groupement de commandes entre la Ville de Besançon et la CAGB pour des prestations d'hydrocurage,
- autorise Monsieur le 1er Vice-Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Bureau

Séance du Jeudi 1er Février 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 8.1.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.2.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.2.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, M. Daniel HUOT, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : D. HUOT

Mandataires : P. CONTOZ

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 1er février 2018

Salle du 1er étage de la CAGB

ORDRE DU JOUR

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon **3**
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau du 15/01/2018 3

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes **3**
Finances **3**
Rapport n°1.1.1 - Convention avec la DGFIP relative au traitement des TIPSEPA 3
Rapport n°1.1.2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Février 2018) 3

Ressources humaines **4**
Rapport n°1.2.1 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement (CRR) 4
Rapport n°1.2.2 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement au sein de la Direction Santé au Travail et Suivi Social 4

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche **4**
Rapport n°3.1 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2017-2018 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales » 4

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage **4**
Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation à Besançon, Nancray et Les Auxons 4
Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention 4
Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €) 5

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique **5**
Rapport n°7.1 - Convention entre le Grand Besançon et l'IGN pour l'utilisation de données concernant l'orthophotographie haute résolution sur l'agglomération du Grand Besançon 5

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement **5**
Rapport n°8.1 - Convention constitutive d'un groupement de commandes de curage de réseaux entre la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon 5

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau
Séance du jeudi 1er février 2018

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h15.

1ÈRE PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau du 15/01/2018

M. BAULIEU.- Bonsoir à tous, je déclare la séance ouverte. Le Président est retenu pendant encore quelques instants par un départ de la CDC. Le quorum a été vérifié, il est atteint. Pour la partie décisionnelle, Daniel HUOT a donné pouvoir à Pierre CONTOZ. Nous avons les excuses de François LOPEZ à qui nous adressons tous nos vœux de meilleure santé.

Ces précisions étant données, nous devons nommer un secrétaire de séance. Qui se précipite ? Alain LORIGUET. Merci beaucoup.

Je vous invite à approuver le procès-verbal de la séance du Bureau du 15 janvier. Avez-vous des observations sur ce procès-verbal ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Il est donc adopté. Merci beaucoup.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Convention avec la DGFIP relative au traitement des TIPSEPA

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°1.1.2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Février 2018)

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement (CRR)

M. BAULIEU.- Suite à la vacance d'un poste, une procédure de recrutement a été lancée. Il est proposé de retenir la candidature d'une personne contractuelle et de définir les conditions de son recrutement. Il s'agit d'un professeur d'enseignement artistique. Avez-vous des observations ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement au sein de la Direction Santé au Travail et Suivi Social

M. BAULIEU.- Ce rapport concerne le recrutement d'un médecin de prévention au sein du pôle Ressources Humaines. La procédure a été suivie. Nous proposons de recruter quelqu'un qui n'est pas statutaire, mais sur liste d'aptitudes dans le cadre contractuel.

M. FELT.- J'ai juste une petite question : le médecin démissionnaire était-il auparavant employé par la Ville de Besançon ?

M. RUYSSEN.- Le médecin démissionnaire était un personnel du pôle RH, donc un personnel mutualisé.

M. BAULIEU.- Merci. Y a-t-il d'autres observations ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » -
Soutien financier 2017-2018 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

M. BAULIEU.- C'est une démarche que nous connaissons. Avez-vous des observations sur cette question du soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreunariales » ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété -
Demandes de labellisation à Besançon, Nancray et Les Auxons

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions à poser à Robert STEPOURJINE ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions à poser à Robert STEPOURJINE ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions à poser à Robert STEPOURJINE ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Rapport n°7.1 - Convention entre le Grand Besançon et l'IGN pour l'utilisation de données concernant l'orthophotographie haute résolution sur l'agglomération du Grand Besançon

M. BAULIEU.- Avez-vous des questions à poser à Elsa MAILLOT sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Rapport n°8.1 - Convention constitutive d'un groupement de commandes de curage de réseaux entre la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

M. BAULIEU.- Le rapporteur n'était pas le bon. Avez-vous des questions à poser à Christophe LIME, Président du Conseil d'exploitation ? S'il n'y en a pas, je mets ce rapport aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Examen des rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté